
Programme de Formation

Gestion: Prévention et gestion des impayés dans le BTP

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à un public varié travaillant dans le secteur du BTP, en particulier aux comptables, commerciaux, chargés de recouvrement, assistants de vente, et à tous les opérationnels responsables de la gestion des marchés privés ou publics de travaux.

Elle est également pertinente pour les responsables administratifs et financiers, ainsi que pour les directeurs administratifs et financiers qui souhaitent améliorer leurs compétences en gestion des créances et en recouvrement.

Les professionnels qui bénéficieraient le plus de cette formation sont ceux qui sont directement impliqués dans les processus de facturation et de recouvrement, et qui doivent comprendre les enjeux juridiques et administratifs liés à ces activités.

Avec un effectif limité de 5 à 8 personnes, la formation favorise une approche personnalisée, permettant à chaque participant d'interagir et de poser des questions spécifiques à son contexte professionnel.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont multiples et visent à renforcer les compétences des stagiaires en matière de recouvrement de créances dans le secteur du BTP. En premier lieu, il s'agit d'identifier et contrôler le suivi des travaux afin d'optimiser le paiement des créances client. Cela implique une compréhension approfondie des différentes étapes du processus de recouvrement.

Ensuite, la formation a pour but de mettre en place des procédures de recouvrement qui tiennent compte des spécificités des marchés publics et privés, tout en préservant les relations commerciales. Les stagiaires apprendront à adapter leur approche en fonction du type de client et des contrats signés.

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de recouvrer efficacement les créances impayées et de savoir comment réagir face à des situations délicates, telles que des contestations ou des retards de paiement.

Cette formation vise également à sensibiliser les participants aux bonnes pratiques administratives et juridiques à adopter pour prévenir les impayés, leur permettant ainsi d'agir proactivement.



Description

Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires pour gérer efficacement les créances impayées dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle se déroule sur une journée, totalisant 7 heures de formation. Le programme est conçu pour permettre aux stagiaires de comprendre les enjeux liés au recouvrement de créances, d'identifier les bonnes pratiques à adopter, et d'appliquer les procédures adéquates tant pour les marchés publics que privés.

Le contenu pédagogique est structuré autour de plusieurs axes essentiels. D'abord, les stagiaires



apprendront à identifier les particularités des marchés publics et privés de travaux, ainsi qu'à mettre en œuvre de bonnes pratiques administratives et juridiques pour limiter les impayés. Ils seront également formés à la protection et à la demande de paiement, en se basant notamment sur le code de la commande publique et le C.C.A.G travaux 2021.

Les participants seront initiés aux procédures de recouvrement, qu'elles soient amiables ou judiciaires, et apprendront à traiter des cas spécifiques tels que les délais de paiement, les retenues de garantie et les procédures de mise en demeure. Des cas concrets seront abordés pour permettre une discussion interactive et des réflexes à adopter en situation réelle.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de mettre en place des procédures de recouvrement adaptées et de gérer efficacement les créances impayées, tout en préservant la relation commerciale avec leurs clients.



Prérequis

Pour participer à cette formation, il est essentiel de comprendre, lire et écrire le français, car les échanges et les supports de formation seront en français. Cela garantit une bonne compréhension des concepts abordés et des discussions.

Les participants doivent être apte à leur poste de travail, ce qui signifie qu'ils doivent avoir une connaissance de base des processus de gestion des marchés et des créances. Cela permettra d'optimiser l'apprentissage et l'application des méthodes enseignées durant la formation.

Il est également recommandé d'avoir une certaine expérience dans le domaine du BTP ou une connaissance des procédures administratives en lien avec les marchés publics et privés, afin de tirer le meilleur parti de la formation.



Modalités pédagogiques

La formation est conçue pour être interactive et dynamique, favorisant la participation active des stagiaires. Les méthodes pédagogiques incluront des présentations visuelles à l'aide de PowerPoint, qui permettront de structurer et de clarifier les concepts abordés.

Des cas concrets seront discutés en groupe, permettant aux participants d'échanger leurs expériences et de résoudre des problématiques réelles liées à la gestion des créances. Cela favorisera une meilleure compréhension des enjeux et des solutions à mettre en œuvre.

De plus, la formation comportera des exercices pratiques, comme des simulations de négociations et de relances de créances, afin de mettre en application les connaissances acquises. Les stagiaires auront également l'opportunité de poser des questions et de discuter des réflexes à adopter dans des situations variées.

Un QCM sera proposé en fin de formation pour évaluer les acquis des participants et leur compréhension des contenus abordés.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises durant cette formation incluront un QCM en fin de formation. Cet outil permettra de mesurer le niveau de compréhension des stagiaires concernant les compétences et connaissances abordées.

Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant, certifiant qu'il a suivi la formation et les compétences qu'il a acquises. Cela peut également servir à valoriser leur parcours professionnel.



Informations sur l'admission

Les inscriptions à cette formation doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le démarrage de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures spécifiques sont mises en place pour garantir l'accessibilité de cette formation à tous les participants, y compris ceux en situation de handicap. Les organisateurs sont attentifs aux besoins individuels et encouragent les personnes concernées à se manifester.

Pour toute question ou besoin particulier, un référent handicap est disponible : Sébastien PELOUX peut être contacté au 07 76 08 67 00 ou par mail à pelouxs@occitanie.batyscompetences.fr. Ce contact permettra d'assurer que les modalités et supports de formation soient adaptés selon les besoins des participants.

Les intervenants sont également sensibilisés aux enjeux de l'accessibilité, afin de créer un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux des différences.